

## Les Laurentides invitées à se mobiliser pour la protection du territoire

© Publié le 16 août 2024 par Ronald Mc Gregor

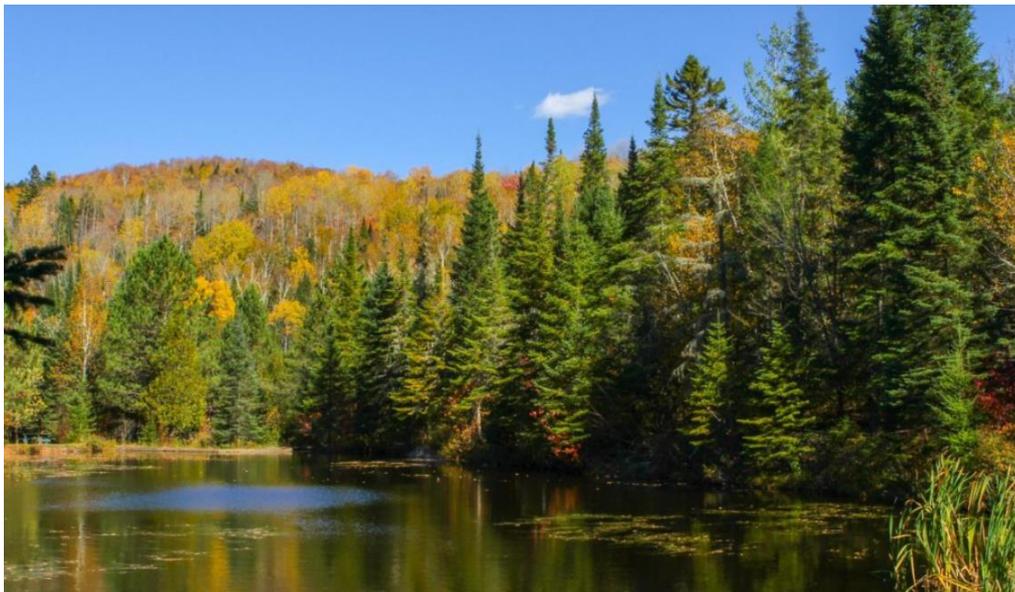


PUBLIÉ PAR

**Ronald Mc Gregor**

Journaliste - Photographe | [rmcgregor@medialo.ca](mailto:rmcgregor@medialo.ca)

Le gouvernement du Québec a récemment lancé un appel à projets d'aires protégées en territoire public méridional, incluant les Laurentides. Des organismes s'unissent à la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) afin d'encourager la population laurentienne à participer.



*Éco-corridors laurentiens, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides, l'Institut des territoires et la SNAP Québec organisent un deuxième atelier d'idéation en ligne le mercredi 21 août 2024, de 16h à 18h, pour faire découvrir l'appel à projets d'aires protégées, lancé par le gouvernement du Québec. Photo Adobe Stock*

Québec s'est engagé à atteindre la cible de conservation de 30 % de son territoire d'ici 2030. À l'heure présente, ce sont moins de 9 % du territoire de la région des Laurentides qui s'avère protégé.

Selon SNAP Québec et ses alliés, souligne que les appels de projets sont une excellente pour augmenter cette proportion, mais en proposant es territoires d'intérêt pour la conservation. Actuellement, les nombreux projets sont portés par des élus municipaux. C'est pourquoi, afin de pimenter ce mouvement avancé, SNAP Québec, mandataire de la mobilisation, sollicite plusieurs partenaires régionaux.

## **1<sup>er</sup> événement de mobilisation**

La SNAP Québec va de l'avant en créant un atelier d'idéation permettant ainsi à la population de contribuer. Éco-corridors laurentiens, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides, l'Institut des territoires et la SNAP Québec organisent un deuxième atelier d'idéation en ligne le 21 août, de 16 h à 18 h, pour faire découvrir l'appel à projets d'aires protégées, lancé par le gouvernement du Québec. Rendez-vous à cette page Web pour s'inscrire et participer : [shorturl.at/KgpkT](https://shorturl.at/KgpkT).

« Ces initiatives permettront de répondre à l'objectif de 30 % de territoires protégés, et surtout interconnectés, comme stipulé dans l'Accord Kunming-Montréal et le Plan Nature du Québec. En travaillant ensemble, nous renforçons la résilience des écosystèmes et préserverons la biodiversité exceptionnelle de notre région, tout en offrant des espaces naturels de qualité pour nos communautés », précise Marie-Lyne Després-Einspenger, directrice générale d'Éco-corridors laurentiens.

« Cette initiative de conservation, appuyée sur les apprentissages issus de démarches précédentes et porteuses comme celle du mont Kaaikop, donne beaucoup d'espoir afin de protéger le capital écologique des Laurentides. Les acteurs de la conservation se donnent ainsi un objectif très précis : celui de planifier le réseau des aires protégées en adoptant une posture active. Nous pouvons porter notre attention sur les territoires les plus intéressants sur le plan de la conservation, tout en veillant à l'harmonisation avec les différents usagers et bénéficiaires de droits du territoire », lance en conclusion André Goulet, cofondateur de l'Institut des territoires.